

Conseil d'Administration Terre et Cité – 27 mars 2023
Compte Rendu

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
Elus	Présidente	Mme.	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus	Membre	Mme	LECLERCQ	Patricia	Commune d'Igny
Elus	Membre	M.	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus	Membre	M.	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Elus	Membre	M.	MISSENARD	Didier	Commune d'Orsay
Agriculteurs	Vice-Présidente	Mme	MODICA-VANDAME	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs	Vice-président	M.	LAUREAU	Emmanuel	Agriculteur
Agriculteurs	Trésorier	M.	LETIERCE	Théophile	Agriculteur
Agriculteurs	Membre	M.	BAILLY	Vincent	Agriculteur
Société Civile	Présidente	M.	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société civile	Vice-Président	M.	SAUGIER	Bernard	Particulier
Société Civile	Membre	M.	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	Membre	Mme	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Associations	Vice-Président	M.	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations	Vice-Président	M.	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	Membre	M.	LINGE	Alexis	Directeur CAUE 91
Associations	Membre	M.	MEUNIER	Michel	AVB
Associations	Membre	Mme	NGUYEN	Marie	ABON
	Observateur	Mme.	PALIES	Cassandra	Salariée
	Observateur	M.	SPAAK	Dorian	Salarié
	Observateur	Mme.	BRUERE	Marion	Salariée
	Observateur	Mme.	RONDINET	Laëtitia	Salariée
	Observateur	Mme.	SAINCLAIR	Clémentine	Prestataire
	Observateur	Mme.	D'AVIAU	Emma	Prestataire
	Observateur	M.	CATARINA GRACA	Josselin	Prestataire

	Observateur	Mme.	BOGAERT	Emma	Stagiaire
	Observateur	Mme.	AUDIFFREN	Elsa	Stagiaire
	Observateur	M.	COMMUNAL	Simon	Salarié
	Observateur	M.	KECK	Glenn	Salarié
	Observateur	Mme.	LUCAS	Alice	VSC
	Observateur	Mme	PRADIE	Sophie	Salarié
	Observateur	Mme	BOYON	Olivia	Prestataire

Ordre du jour

1. Point administratif et financier
2. Assemblée générale
3. Haies : bilan des chantiers de l'hiver
4. LEADER :
 - a. Actualités LEADER
 - b. Journée de valorisation du 15 avril et forum adhérents
5. PAT
 - a. Rendez-Vous annuel du PAT (+ dépliant et livrets ML)
 - b. Lancement du GT diagnostic et évaluation
6. ZPNAF
7. Fonctionnalités
 - a. Enquête parcellaire
 - b. Ligne 18
 - c. Réunion EPAPS - agriculteurs
8. Dates à venir

Caroline Doucerain présente Alexis Linge, nouveau directeur du CAUE91, et Sophie Pradié, nouvelle salariée du pôle coordination de Terre et Cité, aux membres du Conseil d'Administration.

Au sujet des retours sur la note préalable, **Bernard Saugier** suggère que celle-ci détaille davantage les projets (par ex : les objectifs escomptés, etc).

1. Point administratif et financier

Laëtitia Rondinet présente l'état de la trésorerie (cf. Pwp).

Sur le plan RH, **Laëtitia Rondinet** annonce les nouvelles arrivées, à savoir Sophie Pradié dans la coordination aux côtés de Laetitia et Marion, en vue du départ de Dorian, ainsi que 3 nouvelles personnes en service civique et 3 nouveaux stagiaires depuis le dernier Conseil d'Administration. et précise que Glenn Keck actuellement en CDD passera en CDI au 1er avril 2023.

2. Assemblée générale

Caroline Doucerain annonce que la date du mercredi 14 juin a été arrêtée pour tenir l'Assemblée générale 2023, suite au sondage transmis. Elle aura lieu dans une commune de la CPS, afin de permettre une rotation annuelle entre les trois agglomérations du Plateau de Saclay. Il est envisagé de tenir cette Assemblée sur la commune d'Orsay sous réserve de trouver une salle encore disponible. **Marie-Pierre Digard** et **Didier Missenard** regarderont ce qui est possible à cette date.

Caroline Doucerain poursuit sur la question du format de l'Assemblée générale. Elle évoque les retours de l'année 2022 soulignant pour certains la longueur de l'évènement. Après concertation en bureau, il est proposé que l'évènement soit rythmé par des temps en plénières, nécessaires, et des rotations d'ateliers sur une heure, autour de tables thématiques. Celles-ci seront fixées toutes les quinze minutes, afin de garder une main sur le temps et limiter les arrivées en cours de route. Les moments plus formels en plénière reprendront les étapes clés de l'Assemblée générale: mots d'introduction, présentation et vote de rapport d'activité et du rapport financier, votes et renouvellement par tiers des membres du CA, etc. **Étienne Dupont** indique que le temps d'atelier lui avait semblé court lors de l'Assemblée précédente. Il propose de limiter le nombre de tables à trois par heure pour permettre aux participants de rentrer dans les sujets.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent unanimement le fonctionnement proposé.

Caroline Doucerain présente les enjeux du renouvellement par tiers cette année (cf. Pwp). **Marion Bruère** liste les membres du Conseil d'Administration qui doivent être remplacés en 2023.

3. Haies : bilan des chantiers de l'hiver

Glenn Keck présente les plantations réalisées cet hiver (cf Pwp). A propos des études en cours, celle concernant les plantations au jardin de Cocagne du Limon a été lancée, et celles de la ferme du Trou Salé et d'Orsigny sont en cours de finalisation.

Étienne Dupont demande qui est chargé de l'entretien des haies. **Glenn Keck** explique que l'entretien des haies à proprement parler ne sera nécessaire que dans quelques années. Cet entretien sera à la charge des agriculteurs, et Terre et Cité travaille à mettre en place un fonctionnement et des outils pour faciliter cet aspect (par exemple, des formations sur la gestion durable des haies pour les agriculteurs sont prévues et une épareuse devrait être mise à la disposition de la CUMA). **Caroline Doucerain** indique que la sécheresse de l'été dernier n'a pas eu d'incidence notable.

Cristiana Modica Vandame remercie grandement l'équipe de T&C pour ces chantiers très bien organisés.

4. LEADER :

a. Actualités LEADER

Caroline Doucerain revient brièvement sur la candidature LEADER. Les résultats de la

candidature ne seront pas communiqués avant fin mars/mi avril. Il n'y aura par ailleurs pas de soutenance. Terre et Cité continue de valoriser sa candidature dans le cadre d'événements divers. Caroline Doucerain a notamment participé en avril à un événement de LEADER à Bruxelles (cf Pwp).

Simon Communal détaille le calendrier prévisionnel d'une éventuelle prochaine programmation. Le premier comité de programmation aurait lieu en décembre 2023 et le second en mars 2024. Le montage de projets ne pourrait ainsi véritablement commencer qu'en février ou mars 2024 au plus tôt.

Bernard Saugier demande comment sont sélectionnées les candidatures et s'il existe une politique commune entre pays européens. **Caroline Doucerain** explique que les régions sont les autorités de gestion de ces fonds européens, et que cela varie en fonction des régions. Il demande également qui compose le jury, en particulier s'il s'agit majoritairement d'élus ou de techniciens. **Dorian Spaak** explique que la sélection est réalisée en plusieurs étapes avec différentes instances qui viennent nourrir la réflexion : un jury d'experts est nommé par la Région pour noter les candidatures, et un arbitrage politique est fait à la fin, sur la base de cette préinstruction.

Jean-Paul Mordefroid demande combien de candidatures ont été présentées. **Caroline Doucerain** indique que 7 dossiers de candidature ont été déposés (dont les 5 GAL de la programmation 2015-2022), pour 5 territoires sélectionnés. Seules les candidatures de la Plaine de Versailles et Roissy-Pays de France sont nouvelles.

b. Journée de valorisation du 15 avril et forum adhérents

Marion Bruère indique que l'organisation de cet événement est issu de la volonté des membres des collèges Associations et Société civile d'organiser à nouveau des forums pour les adhérents. Il sera aussi l'occasion de mettre en avant les projets LEADER de la première programmation. Elle détaille le programme de la journée (cf. Pwp) qui prolonge l'inauguration de la ferme des loges-en-josas prévue le matin

Concernant l'inauguration de la ferme, **Caroline Doucerain** invite les personnes ayant reçu une invitation à faire connaître leur venue ou à la décliner. Elle signale que des problèmes de stationnement sont à anticiper. **Patricia Leclercq** craint qu'il n'y ait pas suffisamment de places de parking pour se garer et que cela empêche les participants de se rendre à certaines activités. **Marion Bruère** précise que le formulaire d'inscription, envoyé en amont, propose aux invités d'indiquer leur besoin de covoiturage pour anticiper ce problème.

Au sujet du format du forum, **Marion Bruère** indique que les 2 sujets plébiscités lors du vote sont l'alimentation de proximité, et le lien avec les habitants du territoire et les étudiants. Il y aura également une présentation de la ferme d'Orsigny par Théophile Letierce, pour assurer le lien avec les agriculteurs.

Étienne Dupont souligne que la programmation est très ambitieuse. Avec les déplacements à prévoir au cours de la journée, il note qu'il y a des risques de retards et d'absences. **Marion Bruère** suggère d'alléger le temps de présentation du projet Haies en le positionnant à la fin du repas.

5. Projet Alimentaire Territoriale (PAT)

c. Rendez-Vous annuel du PAT

Josselin Catarina Graça précise que le Rendez-vous annuel du PAT est organisé par la communauté d'agglomération Paris Saclay et le Triangle Vert. T&C organisera l'événement l'année prochaine avec l'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines. L'objectif est à la fois de faire connaître la démarche du PAT à un maximum de personnes et de nourrir le PAT de ces moments de réflexions pour contribuer à son développement. Il aura lieu cette année le jeudi 6 juillet.

Au sujet du format du rendez-vous annuel, **Josselin Catarina Graça** explique que l'événement se déroulera en deux temps. Le matin, une plénière et des ateliers seront organisés aux Ulis (salle de Courtaboeuf) pour les professionnels, mettant l'accent sur les thématiques de précarité alimentaire et les enjeux sanitaires et sociaux de l'alimentation. A la suite sera servi un buffet froid par les potagers de marcoussis. L'après-midi sera dédiée à des visites de projets, non encore définies. Dans un second temps, la partie grand public est prévue de 18h à 20h également aux Ulis (salle de Courtaboeuf). Elle consistera en des stands tenus par des structures, partenaires ou non du PAT, travaillant autour de la thématique de la précarité alimentaire et des enjeux sanitaires et sociaux de l'alimentation. Ces stands proposeront des activités, discussions ou autres formats interactifs.

Une invitation officielle sera envoyée aux membres du Conseil d'Administration et autres invités dans les mois à venir. Les membres du Conseil d'Administration sont conviés à la partager largement à toute personne ou structure intéressée.

d. Lancement du GT diagnostic et évaluation

Olivia Boyon annonce que Terre et Cité, en tant que structure coordinatrice du PAT, lance le groupe de travail pour le diagnostic territorial et l'évaluation du PAT. Celui-ci est nécessaire pour la prochaine candidature à la labellisation niveau 2. Le travail de diagnostic territorial comportera plusieurs études transversales du territoire pour améliorer le socle de connaissance du territoire, qui intègre désormais la plaine de Versailles (contrairement au dernier travail de diagnostic). L'évaluation vise à comprendre les retombées du PAT, et la façon dont il est mis en œuvre (à travers les projets, la gouvernance et la démarche participative, etc.).

6. ZPNAF

Dorian Spaak indique que le premier marché de l'EPA Paris-Saclay pour la révision du programme d'action de la ZPNAF a été annulé. Le nouveau marché ne comprend que la partie rédaction, qui sera confiée à des consultants et non plus à l'équipe de Terre et Cité. En revanche, Terre et Cité se voit confier, par l'EPA, la démarche de concertation au travers d'un avenant exceptionnel à la convention partenariale. Ces temps seront donc animés par Terre et Cité. Le cercle d'invités a été pensé pour être plus restreint que durant la concertation sur le premier programme d'action en 2016, l'idée étant de faciliter les échanges et permettre une réflexion approfondie sur le sens de la ZPNAF.

Jean-Francis Rimbart souhaite savoir s'il existe un document résumant le premier bilan du programme d'action de la ZPNAF. **Dorian Spaak** indique que celui-ci n'a pas encore été publié. Terre et Cité a participé à son élaboration en tant que membre du groupement retenu par le marché dédié aux côtés de Ceresco et l'Atelier de l'Ours.

Étienne Dupont mentionne ne pas avoir reçu d'invitation au nom de Châteaufort. **Dorian Spaak** précise que les invitations sont sous la responsabilité de l'EPA.

Emmanuel Laureau demande des précisions sur le successeur de Philippe Van de Maele. **Dorian Spaak** indique que le processus de remplacement prendra 4 à 6 mois, néanmoins l'EPA a une liste de candidats. Il ajoute que L'EPA a recruté la successeuse à Julie Tissot, qui prendra ses fonctions le 2 mai.

Cyril Girardin demande, si dans la convention il est prévu un droit de regard de Terre et Cité, en tant que meneur de la concertation, sur la rédaction du programme. **Dorian Spaak** explique que l'EPA a imposé aux consultants qui seront sélectionnés au marché pour la rédaction du programme d'action (clôturé ce jour), de participer aux temps de concertation. **Cyril Girardin** craint cependant que la restitution du travail ne soit pas tout à fait fidèle aux éléments ressortant de la concertation menée par Terre et Cité. **Dorian Spaak** indique que l'équipe y sera attentive.

7. Fonctionnalités

a. Enquête parcellaire

Emma D'Aviau indique que la SGP, suite à la déclaration d'utilité publique (DUP), a mené une enquête parcellaire entre le 23/01 et le 10/02. Les communes concernées par des parcelles expropriées en lisière de ZPNAF sont Châteaufort, Villiers-Le-Baclet. T&C y a répondu pour démontrer qu'il n'était pas possible d'affirmer que le projet de métro n'empiète pas sur la ZPNAF. Il a été demandé à la SGP de mettre à disposition des outils permettant une lisibilité réelle de l'étendue et des limites de la ZPNAF. D'autres acteurs se sont mobilisés, dont certains propriétaires des terres qui ont demandé un bornage.

Patricia Leclercq indique que le conseil départemental de l'Essonne a demandé un bornage par un cabinet de géomètre indépendant. **Emmanuel Laureau** indique que le CD91 est propriétaire de certaines parcelles le long de la RD36. **Emma D'Aviau** précise que le département a des parcelles jouxtant d'autres parcelles présentant des difficultés. Un bornage de leur part entraînerait une dynamique positive en ce sens.

Jean-Francis Rimbart demande ce qui est entendu par "redéfinition de la ZPNAF". Il s'inquiète que cela ne soit une opportunité de réduire son territoire ou influence. **Emma D'Aviau** explique que la demande vient de Terre et Cité, qui exige une clarification des outils de lecture et de suivi de la ZPNAF.

Caroline Doucerain indique que l'enquête parcellaire a été évoquée durant le dernier comité de pilotage de la ZPNAF. Le préfet et l'EPAPS ont ouvertement reconnu le besoin de délimitation claire. La question de la prise en charge des coûts reste cependant en suspens. **Jean-Francis Rimbart** s'interroge sur les mesures envisagées pour permettre cette délimitation. **Caroline Doucerain** indique que le nouveau préfet de l'Essonne semble s'intéresser au sujet et paraît soucieux d'apporter des réponses opérationnelles afin de permettre l'avancement des dossiers. Des solutions ont été mentionnées de part et d'autre (par exemple un bornage partiel ou le redécoupage de parcelles "pour partie"), mais rien n'a été acté. Il a cependant pris des engagements, notamment sur la fréquence des Copils.

Michel Meunier regrette de ne pas avoir reçu de nouvelles du groupe de travail sur la délimitation de la ZPNAF, promis lors du Copil il y a 2 mois. **Caroline Doucerain** indique que Terre et Cité veillera à ce que le groupe de travail soit effectivement mis à place dans les mois à venir. Elle précise que le préfet avait indiqué vouloir attendre la fin de l'enquête parcellaire.

Dorian Spaak précise que l'enquête publique se défausse en disant que les chiffres et les modalités de calcul ne sont pas disponibles et qu'il n'est donc pas possible de juger qui a raison ou tort. Il estime que cela donne tout de même une accroche à Terre et Cité pour soutenir l'importance de traiter ce sujet.

b. Ligne 18

Au sujet de la ligne 18, **Caroline Doucerain** indique avoir eu des échanges constructifs avec le préfet. Ce dernier semble avoir bien pris conscience de certaines problématiques. Il s'est notamment focalisé sur un point à savoir le passage des engins agricoles au niveau de la rampe d'accès à la RD938. Il a donc promis de soumettre la SGP à la réalisation d'un test grandeur nature pour vérifier la conformité de l'aménagement prévu. **Caroline Doucerain** indique regretter que ce test soit ainsi devenu le "juge de paix" de l'ensemble de l'aménagement et que le sujet soit ainsi réduit par cette seule question. Le test se tiendra entre mi-avril et fin mai.

Un rendez-vous, qui s'est tenu le 20 février, avec Jean-François Monteils, Paul Midy et Jean-Noël Barrot a confirmé l'accent mis sur ce sujet précis du franchissement. Dans le cas où le test serait concluant, Jean-François Monteils a indiqué que le projet serait poursuivi par la SGP tel que prévu. Dans le cas contraire, il a indiqué que le projet serait retravaillé, sans pour autant préciser la nature d'une possible modification.

Les agriculteurs ont été consultés, à travers Terre et Cité et la Chambre de l'agriculture, afin de s'accorder sur les conditions d'un test valide et représentatif. Notamment, il a été exigé que les agriculteurs puissent aussi effectuer les manœuvres eux-mêmes, en plus de mandater un conducteur externe.

Bernard Saugier demande des détails sur la construction de la maquette.

Dorian Spaak explique qu'au départ la SGP avait voulu poser des marquages au sol. Terre et Cité a insisté pour matérialiser les murs de soutènement et le manque de visibilité associé (cf. Pwp pour la liste des conditions demandées).

Caroline Doucerain indique que Terre et Cité ne serait pas satisfait d'un simple élargissement de la trémie de quelques centimètres. Elle insiste sur le fait que l'association continue à s'investir sur l'ensemble des thématiques pour étayer la solution de la tranchée ouverte, telles que les impacts sur la biodiversité, le paysage, ou la fonctionnalité de l'agriculture. Celles-ci sont appuyées par la note juridique de maître Salon, le travail de Paul Leadley sur l'aspect biodiversité, et la note du SIABV examinant l'argument hydraulique de la SGP. Elle souligne toutefois une reprise du dialogue à travers les réunions organisées tous les 15 jours à l'initiative de la préfecture et auxquelles Thomas Le Cour de la SGP assiste.

Au sujet des courriers envoyés par Terre et Cité interpellant les membres du gouvernement au sujet du métro, **Caroline Doucerain** déplore qu'ils reprennent largement l'argumentaire

de la SGP sans répondre réellement à nos demandes.

Par ailleurs, elle a eu l'opportunité de rencontrer le ministre de l'agriculture en décembre, lors d'un déjeuner consacré aux PAT. Elle lui a confié le dossier sur la ligne 18 en main propre, et a obtenu un rdv fixé au 30 mars. Il sera l'occasion de rappeler les nombreux incidents à déplorer avec la SGP sur le territoire.

c. Réunion EPAPS - agriculteurs

Une réunion entre l'EPAPS et les agriculteurs, attendue depuis plusieurs mois, s'est tenue le 20 février. Lors d'une précédente réunion entre Terre et Cité et l'EPA (à laquelle étaient présents les directeurs des 3 ZAC), Terre et Cité avait signalé que les aménagements de la frange sud ne prennent nullement en compte les enjeux liés à l'agriculture et en particulier les circulations agricoles. L'EPA avait reconnu cette problématique et avait manifesté la volonté de rencontrer les agriculteurs, d'où cette rencontre. Cette dernière a permis aux agriculteurs de faire entendre leur mécontentement, leurs problématiques spécifiques et de discuter avec l'EPA d'aménagements plus favorables.

Emmanuel Laureau signale que la circulation des engins est difficile sur le passage du nord au sud de l'avenue Madeleine Pelletier.

Dorian Spaak rappelle que ces aménagements ont été conçus pour une durée de plusieurs dizaines d'années, et que par conséquent il est important que ces considérations soient réellement entendues.

Emmanuel Laureau indique que certains des éléments de l'aménagement pourront encore évoluer, notamment des aménagements qui ne sont pas terminés, tels que les trottoirs.

Mentionnant la route de Versailles, **Didier Missenard** précise qu'une étude est en cours pour réadapter la route. Une réunion avec le maire est prévue pour lui permettre de disposer davantage d'informations. Il souligne toutefois que le problème est très complexe au vu du trafic de bus prévu à terme. Il ajoute que le chargé d'opération de la ZAC de Corbeville est au courant et concerné par l'opération. Il est à présent nécessaire d'attendre la réponse d'IDFM pour savoir si les engins agricoles seraient capables d'emprunter les voies de bus.

Dorian Spaak indique qu'un courrier signé par Philippe Van de Maele a été transmis à Valérie Péresse, en tant que présidente d'IDF Mobilités, afin de demander l'utilisation des voies de bus par les engins agricoles. Un nouveau dessin prévisionnel des voies a été réalisé en ce sens.

Didier Missenard indique que les responsables des deux axes sont au courant, mais pense qu'il est difficile de concevoir une voie qui intègre les engins agricoles.

Emmanuel Laureau signale qu'il n'est toujours pas possible de traverser Orsay, même lorsque le matériel est mis sur plateau.

Didier Missenard confirme que c'est très étroit.

Enfin, **Caroline Doucerain** passe en revue les sujets abordés lors du dernier Copil ZPNAF (cf Pwp).

8. Dates à venir

- 29 et 30 mars : Voyage de Caroline à Bruxelles avec LEADER
- Lundi 3 avril : Repas Plateau Pédagogie au Gramophone
- Mercredi 12 avril : Copil Flux Local
- Jeudi 13 avril : Plénière de lancement Concertation ZPNAF (17h-20h)
- Samedi 15 Avril : Inauguration ferme des Loges en josas (11h) puis visite et forum adhérent T&C (16h-19h)
- Avril : deuxièmes sessions de groupes d'experts (assises de l'alimentation yvelinoise)
- Lundi 24 avril : Bureau
- Samedi 13 mai : Forum Ouvert "Enseigner sur l'alimentation durable pendant 1 an au fil des saisons"
- Lundi 15 mai : Bureau
- Samedi 27 mai: Rando Durable (à confirmer)
- Jeudi 25 mai : Atelier concertation ZPNAF n°1 (16h-19h)
- Jeudi 25 mars : restitutions finales des Assises de l'alimentation Yvelinoise
- Mardi 30 mai : Atelier concertation ZPNAF n°2 (16h-19h)
- Lundi 5 Juin : CA
- Jeudi 8 juin : Atelier concertation ZPNAF n°3 (16h-19h)
- Mercredi 14 Juin : AG
- Jeudi 6 juillet : RDV annuel du PAT

Dorian Spaak indique que le forum ouvert vise à mettre en lien les enseignants, l'INSP (organe de formation des enseignants) et les agriculteurs afin de permettre la pérennité des interventions en rapport avec l'agriculture du territoire, sans compter sur un accompagnement systématique par Terre et Cité.

Au sujet de la Rando durable, **Jeanne Carmona** précise que la CPS a récemment transmis les informations nécessaires. L'itinéraire de la randonnée reste le même que celui de l'année dernière, à savoir une boucle entre Saclay et Vauhallan. La date reste à confirmer.

C. Dauw

Conseil d'Administration Terre et Cité – 5 Juin 2023
Compte Rendu

Collège	Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus	Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus		CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Elus		MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus		DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Agriculteurs	Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs		MONVILLE	Charles	Agriculteur
Associations	Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations		MEUNIER	Michel	AVB
Associations		PARISOT	Jean-Pierre	ADER
Associations		LINGE	Alexis	Directeur adjoint CAUE 91
Associations		MION	Sylvain	ELSE
Associations		NGUYEN	Marie	ABON
Société Civile	Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile		RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile		LEADLEY	Paul	C-BASC
Société civile		SAUGIER	Bernard	Particulier
	Observateur extérieur	PALIES	Cassandra	Salariée
	Observateur extérieur	SPAAK	Dorian	Salarié
	Observateur extérieur	BRUERE	Marion	Salariée
	Observateur extérieur	RONDINET	Laëtitia	Salariée

	Observateur extérieur	GREAU	Ninon	Salariée
	Observateur extérieur	D'AVIAU	Emma	Prestataire
	Observateur extérieur	CATARINA GRACA	Josselin	Prestataire
	Observateur extérieur	AUDIFFREN	Elsa	Stagiaire
	Observateur extérieur	COMMUNAL	Simon	Salarié
	Observateur extérieur	PRADIE	Sophie	Salarié
	Observateur extérieur	BOYON	Olivia	Prestataire
	Observateur extérieur	GEDOR	Elsa	Stagiaire
	Observateur extérieur	BRABANT	Audrey	VSC

ODJ

1. Point administratif et financier
 - Réponse au Fonds vert
2. Assemblée générale
 - Organisation de l'AG
 - Renouvellement par tiers
 - Rapport d'activité et rapport financier prévisionnel
3. LEADER
4. PAT
 - RDVa
5. ZPNAF
6. Fonctionnalités
 - L18 et Trémie
7. Projet Urines
8. Dates à venir

1. Point administratif et financier

Laëtitia Rondinet indique que depuis fin mars l'association a reçu un peu moins de 200 000 euros pour un grand nombre de projets. Sur les sujets RH, Glenn Keck passe en CDI.

Sophie Pradié a rejoint l'équipe depuis mars. Elle signale également le retour de Marie Picazo sur le pôle Leader et admin-gestion depuis avril. Il n'y a pas eu de changement pour les services civiques depuis le dernier conseil d'administration. Une nouvelle stagiaire est arrivée en avril sur la mission de diagnostic et évaluation du PAT, Olivia Gardella.

Marion Bruère rappelle le départ de Dorian Spaak le 30 juin prochain pour une année. Marion continue de gérer les projets Haies et Leader jusqu'en octobre. Sophie Pradié a repris les sujets alimentaires et soutient avec Marie Picazo le pilotage financier et administratif de Laëtitia Rondinet. Les discussions sur la répartition des sujets VivAgriLab et LEADER sont en cours avec Scarlett Boiardi.

Dorian Spaak explique le parcours de Scarlett Boiardi qui rejoint l'association fin août. Elle travaille depuis 2019 pour Fibois, une structure qui fédère les acteurs de la filière bois. Elle a suivi une formation scientifique en physique, suivie d'un double master en science et politiques de l'environnement avec une spécialité agricole. Elle a également travaillé quelque temps dans une ferme maraîchère puis 3 ans à la DRIAAF, pour l'élaboration du programme de la filière forêt bois d'IDF.

- Réponse au Fonds vert

Dorian Spaak explique que le Fonds vert est un appel à projet lancé par l'Etat pour faire suite au plan de relance. Nous répondons au titre de l'enveloppe dédiée à la biodiversité. Si Terre et Cité reçoit une réponse positive à sa demande de subvention, cela permettra notamment la pérennisation et la stabilisation du projet haies sur les trois prochaines années. La demande est actuellement en cours de validation par le Préfet.

Dorian Spaak demande aux membres du Conseil d'administration de se positionner sur l'appel à projet de la fondation Crédit Mutuel (*cf. pwp*). La fondation est passée par le processus de charte éthique des entreprises de Terre et Cité.

Pas d'objections de la part des membres du conseil d'administration.

2. Assemblée générale

➔ Organisation de l'AG

Les membres du Conseil d'administration confirment que les invitations leur sont bien parvenues.

Marion Bruère explique le format de l'Assemblée générale. Le rapport d'activité 2023 sera transmis aux adhérents en amont. Les sujets centraux seront abordés en plénière, et les autres activités de l'association seront présentées en ateliers. Une rotation de trois ateliers de 15 minutes est prévue sur une heure. Sur chaque temps, 5 minutes seront consacrées à la présentation des activités de l'année et les activités prévisionnelles puis 10 minutes de temps d'échange.

Etienne Dupont fait remarquer que 10 minutes est très court et questionne l'efficacité de ce format.

Sophie Pradié explique qu'il est entendu que les ateliers se concentrent sur le rapport

d'activité, sans aller dans les détails des sujets de chaque pôle. **Marion Bruère** ajoute que le format avait été pensé pour les adhérents de Terre et Cité plus éloignés des sujets.

➔ **Renouvellement par tiers**

Marion Bruère précise les membres à renouveler en 2023 :

- Collège agriculteurs: Charles Monville, Olivier Des Courtils, et Vincent Bailly.
- Collège associations: Sylvain Mion, Jean-Pierre Parisot, et Alexis Linge.
- Collège Collectivités: Raymond Besco, Gilles Curti, et Didier Missenard.
- Collège Société civile: Jean-Francis Rimbert, Alban Thomas, et Sophie Szopa.

Charles Monville et Vincent Bailly indiquent vouloir se représenter en 2023.

Jean-Pierre Parisot et Alexis Linge indiquent vouloir se représenter en 2023.

Raymond Besco, Gilles Curti, et Didier Missenard indiquent vouloir se représenter en 2023.

Jean-Francis Rimbert indiquent vouloir se représenter en 2023. L'UPS a indiqué que Sophie Szopa se présenterait pour 2023. Une réponse de l'INRAE est en attente.

➔ **Rapport d'activité et rapport financier prévisionnel**

Les membres du Conseil d'administration indiquent que le rapport d'activité leur est bien parvenu. **Jean-Pierre Parisot** indique avoir eu des difficultés à dézipper le fichier. **Marion Bruère** indique que le rapport d'activité sera renvoyé sous un format plus accessible.

Laëtitia Rondinet propose de faire place aux délibérations sur la plaquette financière provisoire qui a été transmise au préalable. Le délai de validation des comptes s'explique par le fait que Terre et Cité a obtenu un rendez-vous très tard avec les experts comptables.

Jean-Pierre Parisot demande pourquoi la liste simplifiée des immobilisations est si imposante (40 pages dont 10 simplifiées) et remarque que le nombre d'immobilisations intellectuelles est largement supérieur aux immobilisations physiques. **Charles Monville** précise que nous n'avons pas beaucoup d'immobilisations physiques. Ce sont les achats d'ordinateurs ou de vélos électriques.

Jean-Pierre Parisot demande si les 40 pages de la plaquette seront présentées à l'Assemblée générale. **Laëtitia Rondinet** répond que la présentation sera fortement simplifiée, et présentée par l'expert comptable.

Dorian Spaak présente le budget prévisionnel de 2023. Il indique que l'année dernière, l'association a perdu des fonds Leader, en raison d'un défaut de demande. La notification de la perte de ces subventions nous étant parvenue durant l'exercice comptable 2022, nous avons du tout passer en perte sur cette année (2022). Des discussions entre l'expert comptable et le CAC sont en cours pour stabiliser le bilan. Le résultat sera positif, entre 0 et 15 000€ mais nous ne pouvons rien affirmer tant que tous les éléments n'ont pas été vérifiés par les commissaires aux comptes.

Il ajoute d'autres éléments :

- Les subventions d'investissements font l'objet d'une intégration au résultat comptable au même rythme que l'amortissement dont l'acquisition est financée. Il arrive donc

que des projets terminés dans les faits continuent à apparaître dans les amortissements des immobilisations les années suivantes.

- La compensation carbone a été passée en immobilisation dès le départ, car elle implique un développement de compétences qui peuvent aujourd'hui être achetées (exemple avec les prestations auprès du département des Yvelines).
- L'amortissement a également une durée différente selon le bien à amortir : 3 ans pour du petit matériel, parfois 5 ans sur des biens plus conséquents. Il existe aussi certains cas spécifiques comme les haies, où nous avons convenu de réaliser un amortissement immédiat pour transmettre la propriété aux agriculteurs afin qu'ils en assurent la gestion.

Il fait également savoir que le CAC sera présent à l'Assemblée générale pour répondre aux questions.

Suite à une remarque de **Gilles Curti** sur les amortissements, **Charles Monville** note que depuis que l'association travaille sur le financement des haies, la question de l'amortissement se pose. L'association a consulté des comptables ainsi qu'une avocate et la conclusion est qu'il n'est pas possible qu'une association soit propriétaire d'arbres sur des terres dont les agriculteurs ou l'AEV sont propriétaires. Les discussions ont duré 6 mois pour arriver à cet accord comptable entre Terre et Cité et les agriculteurs concernés par les plantations de haies, à savoir un amortissement immédiat.

Dorian Spaak rappelle que l'association veille à ne pas dépasser le seuil de 72 000 euros de ventes de prestations de services afin de ne pas basculer dans une structure à but lucratif. Il note également que sur le budget prévisionnel, les charges sont en hausse entre 2022 et 2023 (augmentation significative des charges de personnel, augmentation des prestations de services). Le tout sera compensé par les recettes.

Bernard Saugier demande comment expliquer que les produits financiers soient à zéro, alors que Terre et Cité dispose d'un livret A

Il s'agit en effet d'une erreur.

Dorian Spaak note que certaines dépenses très utiles voire indispensables, telles que la voiture, les vélos ou les éléments de cuisine ne sont pas financés, ils doivent donc être payés avec des fonds propres.

La plaquette sera envoyée une fois que l'expert comptable aura pu intégrer les dernières demandes des CAC.

⇒ **Les membres du Conseil d'administration adoptent la délégation de la validation du budget prévisionnel au bureau à l'unanimité.**

⇒ **Les membres du Conseil d'administration adoptent la délégation de la validation des comptes au bureau à l'unanimité.**

3. LEADER

Marion Bruère indique que Terre et Cité est en attente du courrier officiel signé par la présidente de la région. Il est prévu d'organiser un événement de pré-programmation pour l'annonce officielle. Il comprendra un temps administratif en préparation du comité de programmation.

Gilles Curti demande quand est prévu le démarrage du nouveau programme Leader. **Marion Bruère** répond que dans l'optique de la signature d'une convention et de la mise en place d'une gouvernance, la nouvelle programmation est prévue début 2024. Elle signale que les délais dépendent aussi de la région, en particulier de la mise en place du logiciel Osiris pour la gestion des dossiers.

Gilles Curti propose de faire l'exercice de prévisions financières sur l'année 2023 par anticipation dans le cas où la candidature LEADER n'est pas retenue. Il demande dans quelle proportion les financements LEADER pourraient être compensés par d'autres sources. Il suggère de parler de ce cas lors de l'Assemblée générale. **Marion Bruère** répond que l'équipe en interne poursuivrait les projets du territoire dans le cas où l'appel à candidature ne serait pas retenu, malgré les difficultés que cela engendrerait. **Dorian Spaak** ajoute que l'ampleur de l'équipe diminuerait car 2,5 personnes de l'équipe sont sur des postes LEADER.

Jean-Paul Mordefroid demande des précisions sur les bénéfices de la participation des membres de l'équipe aux journées régionales des GAL. **Simon Communal** indique que trois des membres de l'équipe étaient présents à la dernière journée organisée. Il a été intéressant de prendre contact et de découvrir divers projets d'autres territoires.

4. PAT

➔ RDVa

Josselin Catarina Graça présente le déroulé du RDV annuel du PAT qui aura lieu le 6 juillet, à destination des professionnels et du grand public. Les membres du CA sont invités à y participer et à diffuser l'invitation officielle qui sera envoyée prochainement. Une visite de territoire est prévue l'après-midi, suivie d'un marché de producteurs et d'un spectacle.

5. ZPNAF

Dorian Spaak indique que l'animation de la phase de concertation en amont du nouveau programme d'action de la ZPNAF a été déléguée par l'EPAPS à Terre et Cité. L'EPAPS a lancé un marché pour rédiger le programme d'actions suite à ces temps d'échange, et Clémentine Sainclair fait partie du groupement retenu. Il précise que trois temps de concertation ont été organisés, en plus d'une séance de clôture prévue pour le jeudi 8 juin. **Caroline Doucerain** indique que de nombreux problèmes sur le pilotage, la gouvernance, et le financement de la ZPNAF ont été soulevés lors de la dernière session de concertation. **Martine Debiesse** ajoute que la mise en place d'un règlement a aussi été abordée.

Jean-Francis Rimbart indique être frustré par l'absence de bilan financier du premier programme d'actions. Il n'est pas satisfait par l'étude de "perception" qui a été produite pour faire le bilan sur les actions du premier programme. Selon lui, elle ne se traduit pas en des éléments objectifs et des leviers d'actions. **Paul Leadley** ajoute avoir beaucoup apprécié

ces échanges mais il est en accord avec Jean-François Rimbart. **Cristiana Modica-Vandame** partage cet avis.

Étienne Dupont remarque que l'intérêt porté envers la ZPNAF démontré lors de ces ateliers est très positif. Il demande s'il y a eu des évolutions au sujet du bornage de la ZPNAF. **Caroline Doucerain** explique que l'EPA s'est engagé à produire un bornage dans l'année, mais que le sujet du test de la trémie accapare en ce moment les discussions. Elle assure que Terre et Cité remettra le sujet sur la table une fois le test de la trémie passé.

Cristiana Modica-Vandame demande quelles sont les obligations de l'EPA à ce sujet. **Caroline Doucerain** explique que les textes font entrer la ZPNAF dans leur plan d'aménagement sans rentrer dans le détail et l'EPAPS ne reçoit pas un budget dédié à ce sujet. **Cristiana Modica-Vandame** remarque qu'une préoccupation majeure du devenir de la ZPNAF est la réversibilité de la loi. Elle s'inquiète que le remplaçant de Philippe Van Der Maele connaisse mal le sujet. **Caroline Doucerain** indique que la ZPNAF a un vrai rôle sur le territoire, et que dans le contexte politique actuel, peu d'élus voteraient pour la suppression de cette zone. Cependant, il est clair que le statu quo n'est pas satisfaisant.

Jean François-Rimbart demande s'il y a une volonté de la part de l'EPA de faire un bilan sur le fonctionnement financier et budgétaire de la ZPNAF. **Dorian Spaak** explique que puisque la ZPNAF n'a pas de financeur global, la concentration et l'analyse de l'ensemble des finances, disparates, de pilotes sont très difficiles. Cette étude ne faisait pas partie du cahier des charges du groupement qui a mené ce bilan. **Paul Leadley** signale qu'il serait quand même bien de faire la comptabilité de l'ensemble des ressources qui ont été dédiées à la ZPNAF par les différents acteurs pour rendre compte des - certainement faibles - sommes engagées.

6. Fonctionnalités

➔ L18 et Trémie

Caroline Doucerain indique que l'équipe est mobilisée en préparation du test de la trémie qui aura lieu le lendemain. Elle explique que ce test est une proposition du préfet de l'Essonne en comité de pilotage de la ZPNAF. Voyant nos échanges bloqués avec la SGP au sujet de la trémie, celui-ci a décidé de faire vérifier les conditions d'accès des engins à l'aménagement de la SGP pour franchir la Ligne 18 sur l'axe nord-sud. Ce test est prévu grandeur nature, en modélisant les murs, pour simuler le mieux possible la réalité. Il aura lieu avec quatre engins dimensionnants et régulièrement utilisés par les agriculteurs du Plateau, conduits par eux-mêmes (*cf. projection de la liste de ceux qui ont été conviés au test*). Les manœuvres seront effectuées dans les deux sens de circulation.

Elle explique que la situation est devenue délicate car les plans transmis trois jours avant le test par la SGP étaient substantiellement différents des précédents, et cela sans prévenir les parties concernées des modifications effectuées (*cf. projection du plan, en violet les différences identifiées*). Ces changements substantiels témoignent de l'échec auquel était destinée la première version de l'aménagement. L'équipe est allée sur le terrain pour vérifier la conformité des installations avec les plans et a fait remonter ces changements non signalés. Elle a prévenu par mail le Préfet et a sollicité les cabinets des ministres, des parlementaires et autres personnalités. Le Préfet de l'Essonne a proposé la solution d'un

communiqué de presse commun avec la SGP et la Chambre, pour expliquer le changement par rapport à 2021 et ce qui a été mis en place lors du test (*cf projection du texte*).

Cristiana Modica-Vandame demande quel serait l'intérêt de participer au test dans la situation actuelle. **Caroline Doucerain** comprend qu'il est en effet particulier de se prêter à un test filmé où les véhicules n'ont pas de soucis à s'insérer suite à un changement des plans. Seulement, si le choix est fait de ne pas participer alors cela amènerait à une situation de blocage. Certains sénateurs seront présents, y compris Michel Laugier. **Cristiana Modica-Vandame** demande s'il est encore possible de demander de ne pas être filmé. **Dorian Spaak** indique que la SGP a affirmé au sous-préfet que les images ne seront pas communiquées. Terre et Cité a été informé que la presse ne sera pas présente. **Cristiana Modica-Vandame** signale qu'il est important d'avoir une confirmation par écrit. **Caroline Doucerain** assure que si la SGP ne tient pas ses engagements, elle n'hésitera pas à les dénoncer. Elle ajoute que Terre et Cité n'a obtenu des changements qu'après avoir exposé à répétition l'inaction de la SGP face aux demandes des agriculteurs.

Jean Francis-Rimbert demande quelles sont les conditions de circulation en jeu lors du test. **Cristiana Modica-Vandame** explique que le problème repose sur la giration et la visibilité. **Emmanuel Laureau** viendra avec son tracteur attelé charrue avant-arrière, qui est l'engin le plus dimensionnant. **Caroline Doucerain** indique que la gendarmerie sera présente pour acter sur les questions de sécurité routière.

Cyril Girardin remarque que cela démontre qu'il était possible de retravailler l'ouvrage en prenant en compte les besoins de l'agriculture. Cependant, il est très insatisfait de la manière dont la situation se déroule. Il précise être face à des sujets similaires au niveau de l'échangeur de Corbeville sur le campus de Palaiseau. De nombreux poteaux et mobiliers urbains neufs sont déjà abîmés car les camions ne peuvent pas tourner. Il indique s'être rendu compte, en voulant prendre un bus direction St-Quentin-en-Yvelines, que seulement deux bus par heure aux heures de pointe suffisent pour répondre aux besoins de mobilité. Il ne croit pas aux estimations de l'EPA sur la hausse des demandes de mobilité.

Caroline Doucerain insiste sur le fait que l'association continue à s'investir sur l'ensemble des thématiques pour étayer la solution de la tranchée ouverte, telles que les impacts sur la biodiversité, le paysage, ou la fonctionnalité de l'agriculture. Elle remercie Paul Leadley pour son travail sur les sujets biodiversité. **Paul Leadley** précise que l'impact du parking de la L18 vers Guyancourt sur les continuités et fonctionnalités écologiques y a été explicité. A titre d'exemple, pour l'impact sur les oiseaux, la SGP avait pris note de 4 espèces, seulement Paul Leadley et ses étudiants ont repéré au moins 15 espèces d'oiseaux pouvant être affectées. La majorité de ces oiseaux n'ont pas été mentionnés dans l'étude d'impacts de la SGP. La ZPNAF empêche l'artificialisation du centre du plateau, mais puisqu'elle ne protège pas les franges nord et sud, cela crée un espace complètement clos et empêche la traversée des animaux. Au sujet de la pollution lumineuse, grâce aux images satellitaires, il a été possible de montrer que l'un des points noirs sur la région parisienne est le plateau de Saclay. Il n'est pas précisé quels seront les endroits illuminés par l'implantation de la ligne. Aucune cause de pollution lumineuse n'est citée dans l'étude d'impact. **Cristiana Modica-Vandame** signale que la trame noire est un véritable sujet, dont les impacts sont déjà mesurables au niveau des bâtiments sportifs.

- **SDRIF-E**

Emma D'aviau présente la carte du SDRIF-E.

Cristiana Modica-Vandame remercie Emma D'aviau pour ce travail.

Michel Meunier indique qu'il est donc important de parler "d'espaces naturels et boisés" afin de matérialiser l'intention de la vallée de la Bièvre à devenir un "parc boisé".

7. **Projet Urines**

Le projet urine n'a pas été abordé lors de la réunion.

8. **Dates à venir**

Les membres du Conseil d'administration s'accordent sur la date du 9 octobre pour le prochain CA.

Jeudi 8 juin : Atelier concertation ZPNAF n°3 (16h-19h)
Randonnée pour AgroParisTech

Samedi 10 juin : Fête Champêtre à la Ferme de l'Envol (Brétigny sur Orge); Fête Champêtre à la ferme de l'Envol à Brétigny sur Orge. Marché de producteurs, visite de la ferme, animations,...

Mardi 13 juin : Randonnée pour l'INRAE

Mercredi 14 juin : AG

Samedi 17 juin : Festival Les Ulis en Verts - Plein de stands pour donner des moyens au grand public de s'impliquer pour l'environnement. T&C tiendra un stand sur le pôle "Alimentation - Agroécologie" et Jean-Alexandre sera sur le stand du Triangle Vert pour des animations sur la péda.

Vendredi 23 juin : Évènement festif au siège de la CPS dans le cadre du Printemps de l'Agglo à Orsay. TC tiendra un stand, puis buffet convivial et conférence débat sur l'Atlas de la biodiversité.

Samedi 24 juin, de 13h30 à 17h30 : Randonnée grand public dans le cadre du printemps de l'agglo (CPS) entre Saclay et Vauhallan à la découverte de l'agriculture du Plateau - Échanges avec Pierre Bot (7km) (gratuit, sur inscription)

Jeudi 6 juillet : RDV annuel du PAT

Mardi 29 août : Repas de fins de moissons ouverts membres du CA + Agriculteurs

Michel Meunier demande si T&C tiendra un stand à la fête des étangs de Saclay le 10 juin.

Marion Bruère indique que cela n'est pas prévu.



Conseil d'Administration Terre et Cité – 09 octobre 2023
Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus, Vice-président	LECLERC	Christian	Commune de Champlan, CPS
Elus	CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Elus	LECLERCQ	Patricia	Commune d'Igny
Elus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus	PERSON	Delphine	Commune de Palaiseau
Elus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Elus	BESCO	Raymond	Commune de Magny-les-Hameaux
Elus	MISSENARD	Didier	Commune d'Orsay
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs, Vice-Président	LAUREAU	Emmanuel	Agriculteur
Agriculteurs	MONVILLE	Charles	Agriculteur
Agriculteurs	DES COURTILS	Olivier	Agriculteur
Agriculteurs	BAILLY	Vincent	Agriculteur
Agriculteurs	LETIERCE	Théophile	Agriculteur
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	THIBAUT	Denise	AVB
Associations	LINGE	Alexis	Directeur adjoint CAUE 91
Associations	THIEUW	Gaël	ELSE
Associations	NGUYEN	Marie	ABON
Associations	PARISOT	Jean-Pierre	ADER
Société Civile, Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile, Vice-Présidente	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Société Civile	SZOPA	Sophie	UPS
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société civile	SAUGIER	Bernard	Particulier
Société Civile	DELBARRE	Pauline	INRAE

Présence indiquée en jaune

Observateurs extérieurs : Scarlett Boiard, Laëtitia Rondinet, Ninon Gréau, Glenn Keck, Clémentine Sainclair, Sterenn Benoit, Cassandre Palies, Clarisse Gimat, Alice Lucas

Ordre du jour

1. Point administratif et financier
 2. Projet Haies
 3. Programme d'action ZPNAF
 4. Délimitation de la ZPNAF
 5. Ligne 18
 6. LEADER
 7. Epis
 8. Projet UrinAgri
 9. Dates à venir
-

1. Point administratif et financier

1.1 Changements RH à venir

Départ Terre et Cité

Pôle Leader:

Départ de Cassandra Paliès le 13 octobre 2023.

Passage en CDI de Simon Communal à mi-septembre 2023

Arrivée Terre et Cité

CDI:

Scarlett Boiardi-> membre de l'équipe de coordination , en charge des Fonctionnalités, ZPNAF, LEADER

CDD:

Sterenn Benoit -> Remplacement Cassandra Paliès dans le pôle Leader à partir du 02/10/2023

Alternants 2023-2024:

Elia Gounot -> Alternante sur le pôle PAT

Hugo Duchêne -> Alternant sur le pôle Leader

Dayane Abou Sleiman -> Alternante sur le pôle VivAgri Lab

Stagiaires 2023-2024:

Ababacar Fall -> Stagiaire jusqu'en février 2024 sur le pôle PAT

Volontaires en Services Civiques 2023-2024:

Coline Fesnin -> VSC sur le pôle Haies jusqu'en février 2024

Telma Deconinck -> VSC sur le pôle médiation jusqu'en Février 2023

1.2 Prestataires

Nous accueillons Zoé Rouault en prestation sur les sujets du Carbone de septembre 2023 à février 2024.

1.3 Finances

Au 27 septembre 2023, le niveau de trésorerie est de 114 000€.

Nous attendons des versements sur les mois d'Octobre et Novembre: Leader, TIGA, FNADT.

Ressources:

Nous sommes toujours en attente du retour du Fonds Vert.

Des candidatures à des appels à projets ont été déposées depuis le dernier Conseil d'administration: Mieux manger pour tous (pôle Alimentation), PIA 4 "Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires" porté par AgroParisTech Innovation et Horizon Europe 2021-2027 (Pôle Vivagrilab).

Relevé de discussion :

Des contrats d'apport de trésorerie sont en discussion avec la Caisse des Dépôts et l'Université Paris-Saclay pour permettre de couvrir les délais de paiement de la nouvelle programmation Leader .

2. Projet Haies

Organisation des plantations pour l'hiver 2023/2024

Nous prévoyons de planter cet hiver 3,4 km de haies, sur 6 sites de plantations :

- Ferme de Charles Monville : 326 ml (haie 2 rangs) - Bièvres (91)
- Ferme de la Martinière : 545 ml (haie 2 rangs) - Bièvres (91)
- Ferme d'Orsigny : 802 ml (haie 2 rangs + alignements d'arbres) - Saclay (91)
- Ferme du Trou Salé : 417 ml (haie 2 rangs) + 101 ml (haie 1 rang) + alignements d'arbres - Toussus-le-Noble (78)
- Ferme Trubuil-Bot – 650 ml (Haie 2 rangs) Vauhallaan (91)
- Jardin de Cocagne de Limon : 270 ml (haie 2 rangs) - Vauhallaan (91)

Toutes les essences ont été choisies (61 différentes au total). La commande des plants va être passée définitivement début octobre. Les plants seront achetés chez Allavoine.

La majorité des autorisations de plantations sont en attente d'être délivrées par les propriétaires des terrains.

Le Comité Technique du 7 septembre a permis de clarifier les derniers éléments (nombre de jours de chantiers, choix des protections, etc.) des chantiers avec les experts agroforestiers.

Les chantiers participatifs sont en cours d'élaboration. Il est envisagé d'en réaliser avec les adhérents de T&C, la fondation Yves Rocher (chantier qui se fera avec l'AFAC), des élèves de la Salle Igny, des adhérents d'AMAP ou encore des élèves de primaire. Plusieurs associations étudiantes (ENS, université Paris-Saclay, les Blairoudeurs d'AgroParisTech, Polytechnique...) devraient également participer.

Financement

Terre et Cité a obtenu plusieurs financements pour le projet haies :

- *Le Fonds pour l'Arbre pour un montant d'environ 3000€*
- *l'appel à projet Biodiversité pour la 3ème année consécutive pour du fonctionnement - 20 000 €*

- le budget participatif de la Région Ile-de-France pour environ 8000€ de matériel de plantation.

Autres actualités

La deuxième [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=kidVrOD75IA) (<https://www.youtube.com/watch?v=kidVrOD75IA>) du projet haie a été publiée, sur la démarche paysagère du projet.

Les taux de reprise des haies plantées les deux années passées sont en cours de calcul. Les premiers résultats sont encourageants sur la reprise des haies plantées l'hiver dernier.

Nous travaillons à mettre en place une formation de gestion des haies, à destination des agriculteurs, ce qui a été discuté avec eux lors du collège agriculteur du 11 septembre. Nous avons pour objectif de réaliser ces formations avec nos partenaires techniques (Agrof'île et Christophe Sotteau) en 2024.

Le projet de suivi biodiversité avec les étudiants du Master BEE de l'UPS va être reconduit pour une 3e année consécutive.

Le prochain Copil se déroulera le 9 novembre 2023, les agglomérations y présenteront leurs avancées sur les sujets biodiversité en milieu agricole à cette occasion.

Relevé de discussion :

L'équipe travaille actuellement sur les enjeux des sites classés sur certaines parcelles concernées. **Jean-François Rimbart** souligne l'intérêt de ces échanges avec l'inspectrice des sites.

Le 3 février (date à confirmer par mail) devrait se tenir le chantier avec les adhérents de Terre et Cité à Bièvres, sur des terres exploitées par Emmanuel Laureau.

Bernard Saugier demande comment Terre et Cité travaille avec Agrof'île sur le projet.

Glenn Keck indique qu'Agrof'île réalise des missions d'étude et de conseil sur les projets, et vient en soutien à l'organisation de certains chantiers. Après deux hivers de plantations, Terre et Cité organise certains chantiers sans l'appui Agrof'île.

Bernard Saugier demande comment les agriculteurs ont-ils été intégrés au projet.

Glenn Keck indique qu'à mesure de l'avancement du projet, de nouveaux agriculteurs sollicitent Terre et Cité pour planter des haies sur leurs fermes.

Jean-François Rimbart présente pour exemple les raisons pour lesquelles les jardins de Cocagne ont rejoint le projet, notamment le rôle brise-vent des haies. Il souligne qu'Agrof'île fait un travail très professionnel.

Paul Leadley propose si nécessaire de mobiliser des étudiants pour participer à des chantiers de plantation.

Glenn Keck y est favorable car l'équipe cherche encore des bénévoles, idéalement avec une structure type association qui fasse le relais.

Cristiana Modica témoigne de l'intérêt de ces moments de partage avec les étudiants.

Cyril Girardin demande s'il existe une passerelle avec des chercheurs et des projets de recherche car beaucoup de collègues travaillent sur ces sujets.

Glenn Keck note que les liens sont jusque-là peu soutenus. L'équipe est en contact avec Elsa Bonnaud, Adrienne Ressayre et fait des relevés de biodiversité avec les étudiants du

master BEE de l'université.

Cyril Girardin mentionne Corinne Robert qui étudie les structures paysagères de haies à l'échelle du territoire.

Martine Debiesse souligne que les commandes de plans sont passées chez Allavoine pour la 1ère fois et que 10% des plants seront certifiés "végétal local".

Cyril Girardin s'interroge sur les liens existants entre le projet haies et la certification carbone.

Clarisse Gimat indique que le label national bas carbone avec lequel Terre et Cité travaille ne semble pas adapté pour valoriser la plantation de haies. En effet, les tarifs de rachat du stockage carbone pour la plantation ne sont pas à l'image de la valeur du service rendu par les haies et ne valorisent pas tout le travail et le coût que cela représente. Une alternative avait été trouvée avec le Giec par exemple, où un calcul s'inspirant de la méthodologie du label avait été fait, avec un tarif plus élevé.

Cyril Girardin estime que cela n'est pas complètement satisfaisant, car dans 10 ou 15 ans, le carbone stocké par ces haies sera important.

Clarisse Gimat rappelle que les tarifs de rachats en France sont certes plus élevés qu'au niveau international, mais ne sont pas satisfaisants par rapport au coût pour les acteurs.

3. Programme d'action ZPNAF

Les quatre séances de concertation ont été menées au printemps 2023, organisées par Terre et Cité pour le compte de l'EPA Paris-Saclay. La capitalisation de cette concertation et le reste de travail menant à la rédaction du programme d'action 2023-2030 sont conduits par un groupement (retenu via un marché de l'EPA Paris-Saclay, composé de l'Atelier de l'Ours, Ceresco et Clémentine Sainclair).

Le groupement a transmis mi-septembre la note de synthèse de la concertation, consultable à [ce lien](#). Il en ressort notamment que les enjeux de pilotage et d'animation du programme, ainsi que de financement des actions sont des préalables indispensables à la réussite du programme d'action, et sont jusqu'alors jugés insuffisamment traités.

Des réunions avec les pilotes d'action pour préciser les contours des futures actions du programme se dérouleront dans les semaines à venir, d'ici fin octobre (la première s'étant tenue le 21 septembre).

Un comité de pilotage de la ZPNAF est prévu le 7 novembre après-midi (invitation à venir). Il devra être l'occasion de valider de premières évolutions dans le programme d'actions.

NB : Le séminaire de restitution de la concertation à destination des élus du territoire, organisé par l'EPA Paris-Saclay et la préfecture de l'Essonne et prévu initialement le 11 octobre, a été repoussé au COPIL du 7 novembre. Une invitation officielle sera prochainement envoyée. Terre et Cité accompagne l'EPA Paris Saclay dans l'organisation de cette restitution, en tant que structure animatrice de la concertation et prestataire pour la préparation de la réunion.

Relevé de discussion :

Jean-Francis Rimbart demande si les potentiels financeurs pourraient être conviés à

cette réunion sur la gouvernance et le financement. Il craint que l'on se retrouve avec un beau document sans financements.

Paul Leadley indique qu'il a compris de la dernière réunion qu'un des objectifs était de recentrer le programme sur un noyau d'actions moins nombreuses, pour mieux parvenir à suivre et financer.

Alexis Linge pense qu'il faut trouver la bonne porte d'ouverture pour demander des financements. Il pense que la question se pose en effet de réduire le nombre d'actions pour être plus réalistes.

Caroline Doucerain souligne l'enjeu justement à identifier les actions à enjeux sur la ZPNAF qui ne sont jusqu'alors pas financées.

Cristiana Modica estime qu'il faut prioriser les actions qui vont permettre de pouvoir continuer à l'appeler ainsi.

Cyril Girardin met en avant les difficultés rencontrées liées à la contradiction entre la volonté d'élaguer des actions, et la volonté des précédents pilotes de conserver leurs actions, et certaines actions à initier.

Paul Leadley propose de distinguer les actions phares de la ZPNAF et ce qui a un intérêt pour la ZPNAF mais qui peut être mené par ailleurs.

Bernard Saugier pense qu'un document explicatif sur la ZPNAF et son origine, distribué largement, pourrait répondre au problème de méconnaissance de la ZPNAF.

Martine Debiesse répond que Jacques de Givry avait proposé un projet similaire, à savoir d'inscrire au dos de sa carte des éléments de compréhension sur la ZPNAF, et de la distribuer à tous les habitants du Plateau.

Cristiana Modica signale qu'il y a eu des installations de signalétique sur des chemins pédestres, mais pas de délimitation avec un bornage. Selon elle, il y a des questions d'honnêteté sur les actions mises en place et les financements disponibles.

Alexis Linge indique que le CAUE pense qu'il y a un manque de marketing sur l'existence de la ZPNAF, auprès des élus comme des habitants. De plus, il n'y a jusque là aucune action sur les limites de la ZPNAF et leur inscription aux PLU. Enfin, il estime qu'il manque un animateur du territoire.

Caroline Doucerain confirme que la méconnaissance de la ZPNAF est un risque important. Elle adhère également à l'idée d'être réaliste sur le nombre d'actions à inscrire dans ce programme.

Caroline Doucerain informe qu'elle a rencontré le nouveau directeur général de l'EPA dans un cadre informel et a demandé un déjeuner avec lui, prévu le 16 octobre. Elle indique que Terre et Cité était très déçu de l'annulation du séminaire du 11 octobre, mais que le directeur a expliqué avoir voulu cette annulation en raison de la faible mobilisation des élus conviés.

4. Délimitation de la ZPNAF

Lors de l'enquête parcellaire menée par la SGP en février 2023, Terre et Cité avait alerté sur l'impossibilité de conclure au non empiètement des emprises du projet sur la ZPNAF. Nous avons alors demandé une clarification et une plus grande transparence des outils propres à la ZPNAF ainsi qu'une division parcellaire des parcelles classées pour partie en ZPNAF afin de n'avoir plus que des parcelles entièrement en ZPNAF. Suite à ces demandes et aux alertes émises par de nombreux acteurs sur le territoire, la sous-préfecture de Palaiseau a été missionnée par le Préfet de l'Essonne pour mettre en place un groupe de travail sur le sujet.

La première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 10 juillet dernier avec les deux DDT 78 et 91, la Chambre d'agriculture, la Safer, IDF Nature et Terre et Cité.

Dans ce cadre, la solution principale avancée consiste à ajouter la couche de la ZPNAF dans la plateforme [Géoportail de l'urbanisme](#). Cela faciliterait l'intégration de la ZPNAF dans les PLU et l'accès à la connaissance vis-à-vis du grand public et des professionnels de l'urbanisme. Terre et Cité attend de voir le résultat pour se forger un avis. La couche ZPNAF du géoportail devrait être disponible début octobre.

Concernant la division parcellaire, le sous-Préfet a refusé qu'elle soit réalisée sur l'ensemble des parcelles pour partie en ZPNAF sans s'opposer toutefois à une division parcellaire dans les zones à enjeux, à la condition que le propriétaire accepte et finance l'opération. Dans ce contexte, Terre et Cité s'est proposée d'identifier, en concertation avec ses membres, les zones ou parcelles prioritaires, c'est-à-dire celles situées en lisière d'un projet d'aménagement ou faisant l'objet d'une cession ultérieure. Un travail avec les membres associatifs et les agriculteurs de l'association est ainsi en cours. Une prochaine réunion du groupe de travail devrait avoir lieu dans les prochains mois.

Relevé de discussion :

Caroline Doucerain estime qu'il faudra insister pour la mise en ligne de la couche sur Géoportail prochainement pour ne pas le recevoir la veille du copil.

Alexis Linge demande s'il ne serait pas possible d'inscrire cette couche dans l'atlas du patrimoine (dépendant du ministère de la culture), où se retrouve également les périmètres des sites inscrits et classés (lien avec la DRIEAT). Le Géoportail de l'urbanisme n'est pas un outil consulté par toutes les communes car c'est très coûteux d'inclure leur PLU dans ce géoportail. Il précise que tous les PLU ne sont pas dématérialisés.

Scarlett Boiardi indique que le géoportail de l'urbanisme a d'abord pour but de faciliter l'inscription de la ZPNAF dans les PLU. Elle reconnaît qu'il serait intéressant, une fois que la couche géoportail sera créée, de la démultiplier sur d'autres plateformes pour toucher plus d'acteurs.

Caroline Doucerain donne un exemple dans la commune des Loges-en-Josas. La DDT avait jugé que le PLU de la commune prévalait sur la ZPNAF, ce qui n'est pas cohérent par rapport à la hiérarchie des normes. Il faut donc absolument que les PLU intègrent la ZPNAF.

5. Ligne 18

Le 4 juillet dernier, les huit maires impliqués dans le dossier sur la Ligne 18 ont transmis un courrier (accessible [ici](#)) à la Première ministre afin de demander un changement d'arbitrage avant que l'avancée des chantiers n'empêche tout ajustement. Les marchés publics de travaux seront en effet publiés le mois prochain et le début des chantiers est prévu pour mars 2024.

Par la suite, le 11 juillet, certains des Maires signataires ainsi que les chercheurs ayant contribué à l'étude relative à l'impact de la Ligne 18 sur la biodiversité se sont réunis dans le cadre d'une conférence de presse pour témoigner publiquement des enjeux du dossier et des démarches engagées auprès du gouvernement. Des articles sont parus dans Le

Monde, Le Parisien, Les Echos, Reporterre ou Mediapart et des reportages sont passés sur France culture et France 3 (retrouvez l'ensemble des articles et reportages en cliquant [ici](#)).

Si, à ce jour, les maires sont encore en attente de réponse à leur courrier, Gérard Larcher, sénateur des Yvelines et président du Sénat, a réagi en adressant un courrier à Jean-François Monteils dans lequel il demande de réétudier sa position.

Concernant la planification des travaux, la SGP prévoit une réunion plénière avec les agriculteurs courant novembre, une fois l'entreprise de travaux sélectionnée.

Relevé de discussion :

Paul Leadley a été reçu par le président de la SGP avec Elsa Bonnaud et 4 de leurs collègues. Le propos tenu par la SGP consiste à dire qu'il est maintenant trop tard pour revoir le projet, bien que la SGP ait admis les faiblesses de leur étude d'impact. La SGP propose de travailler sur un élargissement des tunnels pour les mammifères sous la L18, en partenariat avec les chercheurs et les étudiants sur les questions de développement. Les chercheurs ont demandé de saisir l'instance de l'université pour arbitrer la question éthique qu'implique une telle collaboration.

Cristiana Modica indique qu'elle a rendez-vous le lendemain avec la SGP sur le sujet de la traversée de la RD36 via un pont provisoire. Elle se désole de constater qu'ils seraient prêts à réaliser un pont provisoire le temps des travaux et se questionne sur le montant total des coûts induits par les réponses apportées pour éviter la tranchée.

Jean-François Rimbart voudrait savoir si les membres du CA ont connaissance du mur qui prévoit d'être construit.

Caroline Doucerain explique qu'il y a un effet un projet de mur de quatre mètres, qui fait en effet beaucoup réagir sur les questions paysagère notamment, mais qui ne paraît pas un sujet prioritaire pour Terre et Cité.

6. LEADER

Réponse à la candidature de Terre et Cité pour l'AAC LEADER 2023-2027 et événement de lancement du 28 septembre 2023 :

Par un courrier de la Région Ile-de-France en date du 15 juin 2023, Terre et Cité a eu la joie d'apprendre sa sélection en tant que structure porteuse du GAL pour la programmation 2023-2027.

Suite à cette annonce, l'équipe technique du GAL est en cours de conventionnement avec la Région Île-de-France, permettant la mise en oeuvre de cette nouvelle programmation : répartition de la maquette financière, approfondissement des fiches actions, composition des instances de gouvernance, grille d'évaluation, fiche d'intention, règlement intérieur....

Ces éléments sont en cours d'analyse et de relecture par la Région Ile-de-France pour une signature de la convention envisagée vers la fin du mois d'octobre. Une grande réunion avec l'ensemble des élus et des équipes techniques des GAL d'Ile-de-France est prévue le 18 octobre prochain.

La nouvelle stratégie, les nouveaux outils ainsi que la composition des nouvelles instances sont présentés lors de l'événement de lancement de la nouvelle programmation LEADER, le 28 septembre 2023 à la Ferme d'Orsigny à Saclay. Nous avons convié les nouveaux et anciens membres des instances de gouvernances LEADER, les partenaires et les porteurs de projet de la programmation 2015-2022 à célébrer ensemble cette nouvelle programmation.

L'état d'avancement de la maquette pour la programmation LEADER 2015-2022 :

<i>Etat</i>	<i>Répartitions des dossiers</i>	<i>Montant total des dossiers</i>	<i>Pourcentage de la maquette finale</i>
En instruction	1	39 776,36 €	3,2 %
Programmé	16	561 859,87 €	45,4 %
Payé	30	637 363,77 €	51,4 %
Total général	47	1 239 000,00 €	100%

Le dossier "animation/gestion 2022" a été approuvé par les membres du Comité de Programmation lors du 27e comité de Programmation. Le dossier "animation/gestion 2023" a été programmé par consultation écrite entre le 20 et 28 septembre. Cela nous permettra de consommer l'entièreté de l'enveloppe financière LEADER.

Les 7 derniers projets encore en cours doivent être terminés pour le 30 septembre 2023 au plus tard comme l'indique le calendrier de fin de gestion fourni par la Région Ile-de-France. Il s'agit des projets de :

- "Signalétique des fermes du Plateau de Saclay (Terre et Cité)",
- "Mise en place d'une signalétique en ZPNAF (CPS)",
- "Le Vignoble de Limon (SAS Les Racines du Temple)",
- "Mise en place de quatre circuits de randonnée pédestre sur la partie Essonne de la vallée de la Bièvre (SIAB)",
- "Assurer la bonne gestion et l'intérêt écologique des haies plantées sur le Plateau de Saclay (Terre et Cité)",
- "Co-construction de méthodologies pour le diagnostic et l'évaluation du PAT de la Plaine aux Plateaux (Terre et Cité)"
- "Consolidation et capitalisation d'expertises sur la fonctionnalité de l'agriculture (Terre et Cité)".

Les dernières demandes de paiement concernant ces dossiers devront être déposées avant fin décembre 2023 ce qui permettra de marquer la fin de cette programmation.

Relevé de discussion :

Pas d'éléments supplémentaires.

7. Epis

Une étude sur les épiceries participatives (épis) et un guide à destination des futurs porteurs de projets d'épis ont été achevés et restent à valoriser. Un événement de restitution de l'étude et des guides est prévu pour le mardi 17 octobre 2023 de 15h30 à 17h30 à la ferme de la Commanderie à Saint-Aubin. Il est notamment à destination des communes et agglomérations souhaitant faciliter la naissance d'épis sur leur territoire.

Relevé de discussion :

Cyril Girardin regrette que l'horaire choisi pour la restitution ne permette pas aux bénévoles des Épis de se joindre à la restitution.

Alice Lucas reconnaît la problématique, mais le choix a été fait d'un horaire permettant aux agents des collectivités d'être présents. Il y aura d'autres occasions pour exposer ces résultats.

8. Projet UrinAgri

Le projet de valorisation agricole des urines se poursuit sur le territoire. Pour rappel, voici les campagnes réalisées en 2023, menées par la Chambre d'Agriculture d'Île de France et coordonnées par Terre & Cité :

- Essai fertilisation sur maïs à la Ferme du Trou Salé : Les premières observations sont prometteuses, les modalités fertilisées à l'urine semblent plus denses (plus de plants au mètre carré) et les feuilles plus foncées (signe de la richesse en azote) que les modalités fertilisées avec de l'ammonitrate (engrais azotés chimiques). Plus de résultats seront présentés dans les semaines à venir.
- Essai accumulation sur blé tendre à la Ferme de la Martinière : des expérimentations, réalisées sur blé tendre à la Ferme de la Martinière, ont eu lieu au printemps 2022 pour quantifier l'effet fertilisant de l'urine et préciser les modalités d'apport afin de conseiller au mieux les agriculteurs par la suite. Réalisé par la CAR IDF et coordonnées par Terre et Cité, cet essai a montré que la substitution du 2ème apport d'engrais minéral en apport d'urine est totalement envisageable sur le plan de la qualité, avec un impact quasi nul sur le taux de protéine. Sur le plan de la quantité, un léger effet a été remarqué, avec des points d'attention particuliers sur les conditions d'épandage pour limiter la volatilisation ainsi que sur la quantité de volume apportée selon la source des urines. En effet, le contexte climatique du printemps 2022 favorisait la volatilisation, le manque de précipitations en avril a eu un impact sur la valorisation du 3ème apport. Cet essai a confirmé la nécessité d'une réflexion sur le matériel d'épandage et la gestion des volumes à grande échelle. Les résultats de la première année d'essai seront présentés aux partenaires du projet en novembre.
- La poursuite des expérimentations doit permettre de quantifier la présence des micropolluants organiques (résidus médicamenteux notamment) dans les urines et l'impact sur les sols..

Valorisation du projet

Terre et Cité était présente aux Echappées Vertes organisées par l'EPA Paris-Saclay le 24/09/23. Le projet de valorisation agricole des urines humaines a été mis à l'honneur avec une dégustation de biscuits Biscodor produits à partir de farine de blé urinofertilisé (à la Ferme de la Martinière!) et un jeu grand public. Ce stand a été une nouvelle fois l'occasion d'échanges riches avec les participants et de faire connaître le projet et son sujet !

Financements

Comme mentionné précédemment, T&C est partenaire de la candidature PIA4 portée par AgroParisTech Innovation. Cette candidature comprend notamment des actions sur la valorisation agricole des urines humaines, ainsi que le logement social agricole et l'animation de la démarche de living lab VivAgriLab. S'ils sont obtenus, ces financements permettraient de pérenniser l'animation du projet par Terre et Cité et la dynamique d'acteurs dont bénéficie le territoire, et ce pour les 5 années à venir.

Relevé de discussion :

Voir la présentation PPT pour les rappels généraux sur le projet UrinAgri.

Cristiana Modica précise que ce type d'épandage n'est actuellement possible qu'en agriculture conventionnelle, et pense qu'il serait utile de le préciser dans la présentation. **Ninon Gréau** indique que Louise Raguét travaille sur la réglementation du bio et avait fait un appel au dernier collège agriculteur pour échanger sur les freins juridiques liés aux épandages d'urine en bio.

Cyril Girardin précise que Ninon Gréau anime également le VivAgriLab, un objet difficile à comprendre et à manipuler. Le projet UrinAgri est un très bon exemple de travail entre les différents acteurs du territoire, dont l'EPA, l'agriculture et la recherche. Un seul de ces acteurs ne pourrait pas y arriver, donc le rôle d'animation de Terre et Cité est essentiel.

9. Dates à venir

- Mardi 17 octobre : Restitution de l'étude épis à Saint Aubin (15h30)
- Jeudi 19 octobre : Buffet de produits locaux et animations pour le personnel de l'Institut Polytechnique de Paris
- Mercredi 18 octobre : Réunion de lancement Leader à la région (14h - 16h)
- Jeudi 26 octobre : CoPil VivAgriLab (14h - 17h)
- Lundi 6 novembre : Bureau aux loges en josas 18h-20h
- Mardi 7 Novembre : CoPil ZPNAF (14h30)
- Mardi 14 novembre : CoPil PAT 14h30-16h30 (discussions sur la phase 3 du PAT)
- Samedi 2 décembre - Forum adhérent à Magny
- Mardi 12 décembre - Journée de rencontre du VivAgriLab

C. Dauvin